

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-416-1181 du 03/03/2008

### BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2008 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives de langues et de bureautique. La liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques et de l'épreuve facultative de langue des signes française fera l'objet d'une publication ultérieure.

#### 1 - MODALITES DES EPREUVES FACULTATIVES ECRITES DE LANGUES ENSEIGNEES A DES PUBLICS PEU NOMBREUX, DITES « RARES »

##### 1-1 Calendrier des épreuves et des corrections

DATES ET HORAIRES	SERIES CONCERNEES	CENTRE D'EPREUVES	MODALITES DE CIRCULATION DES COPIES	CORRECTION ET SAISIE DES NOTES
mercredi 19 mars de 14 h à 16 h	BCG – BTN toutes	lycée St Charles MARSEILLE	transmission au rectorat par le centre d'épreuves le jeudi 20 mars	correction par INALCO PARIS AVRIL-MAI saisie des notes par DIEC 2-02 JUIN 2008

1-2 Matériel fourni :

- étiquettes d'anonymat, étiquettes de table
- liste d'émargement
- copies modèle E.N. (en usage depuis la session 1999)
- papier brouillon

1-3 Procédure :

- classer les copies par salles et ordre alphabétique après l'épreuve
- coller sur chaque copie l'étiquette anonymat. La copie blanche porte le nom et le numéro matricule du candidat qui l'a remise. La mention copie blanche est portée sur la liste d'émargement et inscrite par le surveillant sur la copie. Pour chaque candidat absent, il est introduit dans le lot des copies, en lieu et place de sa copie, une copie blanche. La mention absent figure visiblement sur la copie.
- massicoter : il ne doit rester sur la copie que le numéro d'anonymat
- glisser les copies ainsi préparées dans les enveloppes fournies par le rectorat
- insérer 1 exemplaire du sujet de l'épreuve dans chaque enveloppe

##### 1-4 Circulation des copies :

Les copies anonymées sont acheminées par le centre d'épreuves au rectorat le jeudi 20 mars 2008. Après correction, les copies sont conservées au rectorat, pendant un an, à l'issue de la session, aux fins de consultation par les candidats qui en feraient la demande.

## 2 - CALENDRIERS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
MARDI 13 MAI MERCREDI 14 MAI MATIN JEUDI 15 MAI VENDREDI 16 MAI LUNDI 19 MAI A PARTIR DE 8 H	Bureautique	BTN série SMS
LUNDI 19 MAI MARDI 20 MAI A PARTIR DE 8 H	Corse, Provençal, Chinois, Japonais	BCG - BTN toutes
MARDI 20 MAI A PARTIR DE 8 H	Langues : Allemand, Anglais, Arabe, Catalan, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe Latin, Grec	BCG - BTN toutes BCG

## 3 - SAISIE DES NOTES

Les notes sont saisies sur LOTANET.  
Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation.  
Absents : saisir « AB »  
Copies blanches : saisir « CB »

### Numéro de saisie

*Epreuves orales* : numéro de matricule du candidat. Ce numéro apparaît sur :  
– la page web lors de la saisie  
– les bordereaux de notation

## 4 - BORDEREUX DE NOTATION DES EPREUVES ORALES

**Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat.** L'original reste dans le centre d'examen.  
Le deuxième exemplaire est conservé par l'examineur.

## 5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Pour certaines épreuves les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.  
Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE SMS EPREUVE FACULTATIVE DE BUREAUTIQUE.  
SESSION 2008**

CENTRES D'EPREUVES	Bureautique					
	mardi 13 mai	mercredi 14 mai matin	jeudi 15 mai	vendredi 16 mai	lundi 19 mai	Jurys
	Candidats					
<i>Alpes de Haute Provence</i>						
David Neel Digne	33		33			3
<i>Hautes Alpes</i>						
H. Romane Embrun	22		20			2
<i>Bouches du Rhône</i>						
E. Zola Aix	33		33			3
Sacré Cœur Aix	11	5	11			1
A. Artaud Marseille				22	11	2
M. Curie Marseille	21		22			2
La Cadenelle Marseille				18	11	2
Grande Bastide Marseille				22	6	2
C. Péguy Marseille				20	14	2
Saint Exupéry Marseille	22		19			2
ST Vincent de Paul Marseille				32	32	3
J. Cocteau Miramas	31		21			3
L'Empéri Salon	22		33			3
Saint Jean Salon	11		6			1
<i>Vaucluse</i>						
L. Pasteur Avignon				22	18	2
Saint Joseph Avignon				22	5	2
V. Hugo Carpentras				35	18	3
<b>ACADEMIE</b>	<b>206</b>	<b>5</b>	<b>198</b>	<b>193</b>	<b>115</b>	<b>38</b>

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2008**  
**EPREUVE FACULTATIVE ECRITE DE LANGUES RARES**  
**Mercredi 19 mars 2008 de 14h à 16h**

LANGUES	EFFECTIFS DES CANDIDATS DU CENTRE D'EPREUVE : Lycée Saint Charles MARSEILLE		EFFECTIF TOTAL au 13 février 2008
	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	
ALBANAIS	1	1	<b>2</b>
ARMENIEN	10	3	<b>13</b>
BERBERE	KABYLE align="center">8	4	<b>12</b>
	RIFAIN align="center">11	6	<b>17</b>
BULGARE	2		<b>2</b>
COREEN	1	1	<b>2</b>
CROATE	1		<b>1</b>
FINNOIS	2		<b>2</b>
HAOUSSA	1		<b>1</b>
LAOTIEN		1	<b>1</b>
MALGACHE	3	1	<b>4</b>
PEUL	1		<b>1</b>
ROUMAIN	2		<b>2</b>
SERBE	1	1	<b>2</b>
SUEDOIS	4		<b>4</b>
TCHEQUE	3		<b>3</b>
TURC	3	9	<b>12</b>
VIETNAMIEN	5		<b>5</b>
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>27</b>	<b>86</b>

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2008**  
**EPREUVES FACULTATIVES ORALES LATIN/GREC ET LANGUES REGIONALES**

CENTRES	Latin Grec		Catalan		Corse			Provençal		
	C	J	C	J	C	C	J	C	C	J
	20-mai				le 19	le 20		le 19	le 20	
					mai		mai			
D. Neel Digne	54	4								
D.Villars Gap	51	3								
H. Romane Embrun										
Vauvenargues Aix	150	10						30	24	2
Faculté lettres Aix			2	1						
Montmajour Arles	33	2						51	51	3
Perier Marseille	247	15						32	21	2
A. Artaud Marseille	228	14						30	10	2
V. Hugo Marseille					24	49	3			
J.Lurçat Martigues	50	3						16	13	1
L'Empéri Salon	46	3						32	16	2
R. Char Avignon	56	4						18	16	1
F. Mistral Avignon										
J.H.Fabre Carpentras	74	5						48	46	3
<b>TOTAL</b>	<b>989</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>49</b>	<b>3</b>	<b>257</b>	<b>197</b>	<b>16</b>

C : candidats

J : jurys